



**UNION INTERPARLEMENTAIRE**  
BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT AUPRÈS DES NATIONS  
UNIES

Déclaration de :

**Margaret Mensah Williams (Namibie)**  
Vice-présidente du Comité exécutif de l'UIP  
Vice-présidente du Conseil national de Namibie

Réunion organisée par l'ONU  
à l'occasion de la Journée internationale de la femme

Organisation des Nations Unies  
New York, 8 mars 2006

**Seul le texte prononcé fait foi**

C'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi d'être ici avec vous à l'occasion de la Journée internationale de la femme que nous célébrons aujourd'hui. Je suis heureuse de participer à cette célébration en tant que femme parlementaire – je suis la première législatrice namibienne élue à un poste de prise de décision – en tant que vice-présidente du Conseil national – qui est la Chambre haute du Parlement namibien, et Vice-Présidente du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP).

La Journée internationale de la femme est un jour de célébration : c'est le moment d'évaluer les progrès réalisés, les défis qui se présentent, d'identifier les objectifs et de poursuivre la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes dans le monde. En tant que femme participant à la prise de décision, je voudrais partager avec vous certaines réflexions sur la situation des femmes en politique et sur la voie qui s'ouvre devant nous.

Etre parlementaire n'est pas une tâche aisée, mais c'est une vocation que nous autres, femmes, sommes tout à fait préparées à accomplir. Malheureusement, dans bien des régions du monde, pour occuper des positions dirigeantes, nous devons surmonter des obstacles dont les hommes n'ont même pas à se soucier. Des facteurs culturels, sociaux et économiques contribuent à compliquer l'accès des femmes à la politique et leur ascension aux niveaux les plus élevés du pouvoir politique. Que ce soient les traditions locales, l'absence de politiques tenant compte des besoins spécifiques de chaque sexe ou la rigidité des systèmes de collecte de fonds et des partis, l'émancipation politique des femmes se heurte invariablement à des problèmes et des difficultés.

Pourtant, il faut reconnaître que certains signes positifs commencent aujourd'hui à se manifester. Je voudrais vous donner quelques exemples de progrès réalisés ces dix dernières années dans le domaine de la participation des femmes à la politique:

- En 1995, les femmes représentaient 11,3 % des législateurs dans le monde, toutes chambres confondues. En 2005, la proportion était de 16,3 %, soit une hausse d'à peine 5 points de pourcentage en dix ans.
- En 1995, la Suède comptait le plus de femmes parlementaires, avec une proportion de 40,4 %. Dix ans plus tard, l'évolution politique dans d'autres régions du monde, notamment en Afrique et en Amérique latine, a porté le Rwanda au sommet du classement mondial, avec 48,8 % de femmes aux postes élus.
- En 1995, les femmes représentaient moins de 10 % des parlementaires dans la majorité des parlements (63%). En 2005, ce chiffre avait baissé de moitié, 32% des parlements ayant aujourd'hui moins de 10% de représentation féminine.

- En 2005, quelque 20 pays avaient atteint ou dépassé la cible de la Programme d'action de Beijing, soit 30% de femmes au Parlement.
- On note aussi avec satisfaction que 20% (un cinquième) des parlementaires élus en 2005 étaient des femmes.

Dans l'ensemble, on peut dire que la situation est moyennement encourageante. Pourtant, il nous faut plus que des progrès "modérés"! Nous devons être plus ambitieux: en effet, si les taux poursuivent leur évolution actuelle, on n'aura pas atteint la moyenne de 30% de femmes au Parlement avant 2025. Et pour obtenir une vraie parité, il faudra attendre 2040 !

Je suis convaincue que les hommes et les femmes ne sont pas prêts à attendre aussi longtemps pour obtenir des parlements réellement représentatifs, vivants et ouverts à tous, qui sont la pierre angulaire de toute démocratie. Notre premier objectif devrait donc être d'augmenter le nombre de femmes dans la vie politique, notamment au Parlement, et d'accélérer leur accès à la politique.

C'est là un premier but quantitatif qui nécessite la contribution de chacun. Je vous appelle tous à renforcer le soutien national et international aux femmes qui souhaitent entrer en politique. J'appelle les autorités nationales, les gouvernements, les parlements, les partis politiques et la société civile à encourager les femmes à se présenter, à les soutenir dans leurs efforts, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter leur participation à la politique. Les femmes doivent avoir pleinement confiance en leur capacité à participer de manière constructive à la direction de nos sociétés. Elles doivent savoir que leur contribution est attendue et qu'elle est pour le bien de tous. Nous devons modifier la culture politique de nos pays, car elle continue à défavoriser les femmes et les filles, et coopérer afin d'établir un véritable partenariat entre hommes et femmes en politique. Permettre aux filles et aux garçons d'accéder à l'éducation à égalité constitue la base de ce processus, et dans cette perspective les parlements sont appelés à jouer un rôle essentiel pour créer un environnement propice.

Comme je l'ai dit, ce n'est là qu'un des premiers objectifs. Notre attention doit aussi porter sur le fait de renforcer la contribution des femmes à la prise de décision. Que font les femmes une fois qu'elles accèdent au Parlement?

J'aimerais d'abord répondre à une question que j'ai souvent entendue : qu'est-ce qui change quand les femmes entrent en politique ? Des réponses à cette question ont été apportées la semaine dernière, lors de la réunion des femmes présidentes de parlement organisée par l'UIP à l'occasion de la 50<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme, pour discuter du rôle particulier de ces femmes dirigeantes dans la promotion de l'égalité. Douze femmes présidentes, représentant tout juste la moitié des parlements présidés par des

femmes, se sont réunies à New York et ont examiné **COMMENT** les femmes influent-elles sur la politique.

Pour répondre brièvement à cette question, la simple présence des femmes a changé la politique. Comme l'a dit ma collègue de la Jamaïque, "les femmes transforment la politique en étant elles-mêmes". En effet, les changements qu'apportent les femmes à l'institution parlementaire fonctionnent à différents niveaux. Je mentionnerai quatre points :

D'abord, à un niveau très concret, les femmes jouent un rôle indispensable dans la transformation des **locaux**: elles les rendent plus accueillants pour les femmes, et mieux adaptés aux besoins de celles qui travaillent et élèvent une famille, mais aussi aux personnes handicapées.

Ensuite, elles modifient la **culture institutionnelle**, en utilisant leur influence pour introduire des méthodes de travail et des procédures (comme les horaires des réunions...) visant à rendre les parlements mieux adaptés aux besoins des femmes parlementaires.

Troisièmement, elles **modifient le discours institutionnel** pour lui faire exprimer leurs valeurs. Cela se traduit souvent par des modifications du langage et du vocabulaire nés d'une réflexion patriarcale.

Enfin, elles sont en mesure d'**influencer l'ordre du jour parlementaire** et de faire en sorte que les questions particulièrement importantes pour les femmes – que ce soit la réduction de la pauvreté, la santé et l'éducation, la violence conjugale, la traite des femmes et des enfants, le VIH/SIDA, les mutilations génitales féminines, ou la démocratie et les droits de l'homme dans leur ensemble, – aient une place plus importante dans les débats et la prise de décision.

En ce qui concerne les femmes présidentes de parlement, il a été souligné qu'elles peuvent servir de **modèles**. Les statistiques montrent que quand ce sont des femmes qui dirigent les parlements, l'autorité et la crédibilité de l'institution s'en trouvent renforcées aux yeux du public. Au sein du Parlement, le fait que des femmes occupent des positions dirigeantes encourage d'autres femmes à s'engager plus activement dans le processus législatif. Les femmes présidentes de parlement peuvent aussi utiliser leur influence hors du Parlement, car leur position leur donne la possibilité de faire entendre et d'émettre des avis dans la société.

Ce sont là quelques-uns des changements apportés par les femmes. En un mot, la présence des femmes rend le Parlement plus humain, plus sensible aux vraies préoccupations des citoyens, et donc mieux à même de répondre aux besoins de toutes les sections de la société. Nous devons rendre cette contribution visible et l'apprécier à sa juste valeur.

À cet égard, permettez-moi de vous faire part de mon expérience personnelle ici, à l'ONU, et ensuite en tant que parlementaire namibienne. Il y a onze ans, jeune fille d'Afrique australe, je me trouvais dans cette salle. Je faisais partie de la délégation de mon pays et représentais la société civile dans le cadre d'une campagne de négociation menée au nom des jeunes filles. J'ai eu la chance d'être comprise et soutenue par nombre d'entre vous, et me suis engagée à suivre les traces de femmes exceptionnelles comme Gertrude Mongella, qui, à l'époque, faisait valoir que les femmes détiennent la moitié du monde, mais pas la moitié du pouvoir. De retour dans mon pays, je me suis battue avec d'autres femmes responsables politiques pour que les questions les plus brûlantes de notre société soient traitées au Parlement. Parmi les initiatives récentes on peut citer la Loi pour l'égalité des conjoints, la Loi sur la violence conjugale, la Loi sur le viol, ainsi qu'un Projet de loi sur la condition des enfants, attendu depuis longtemps.

Je voudrais conclure en insistant sur l'occasion qui m'est donnée de participer à ce débat international. Cette occasion n'est pas donnée à toutes les femmes, et nous luttons toujours pour faire entendre notre voix au niveau international. Si les parlements doivent être plus soucieux de faire participer chacun et de tenir compte des besoins des deux sexes, je crois que les institutions internationales doivent l'être aussi. À l'UIP, nous nous consacrons à cet objectif et avons mis en place des mécanismes visant à assurer qu'au moins 30% des parlementaires qui participent à nos activités sont des femmes. Le droit de vote est aussi pénalisé quand les délégations ne sont pas mixtes.

Les décisions qui ont un effet sur la vie de chacun ne peuvent être prises sans une participation égale des femmes et des hommes. C'est pourquoi je salue l'événement présent: s'il importe de souligner le rôle des femmes dans la prise de décision, il est tout aussi important de souligner que la participation des femmes à la politique est une composante essentielle de tout système démocratique. Aujourd'hui, nos voix sont entendues à l'ONU. Nous ramènerons avec nous le message de solidarité exprimé dans cette salle.

En Namibie, nous avons un proverbe, "*Aluta Continua, Victoria Eserta*". En jetant un regard sur l'évolution de ces dernières années, je suis sûre que nos efforts ne seront pas vains et qu'en effet, bien que la lutte continue, la victoire ne nous échappera pas.

Je vous remercie de votre attention.